

Notre
société
dans
20 ans,
c'est
lui.



**DONNONS
à L'éCOLE LES
MOYENS DE
SES AMBITIONS !**



www.snuipp.fr

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Si nous avons toujours su, par le passé, souligner l'effort départemental en terme de formation continue, nous sommes dans l'obligation de dénoncer, aujourd'hui, lors de cette CAPD, ce qui représente un appauvrissement sans précédent de l'offre de formation tant initiale que continue.

Appauvrissement lié à la modification récente et unilatérale des conditions de stages. Alors que nos collègues ont postulé sur un stage de trois semaines dans le cadre du Plan Départemental de Formation, aujourd'hui sous un habillage pédago-numérique, vous imposez à tous trois jours de présence à l'IUFM.

Appauvrissement par la suppression pure et simple des stages de circonscriptions et des stages « premiers secours ».

Seulement voilà personne n'est dupe, ni nos collègues, ni les formateurs n'acceptent ce recul lié à des contraintes budgétaires.

Nos inquiétudes concernant la réforme de la formation se traduisent hélas dès aujourd'hui !

Ce constat objectif illustre à la fois le manque d'ambition de l'État pour son service public d'éducation et l'isolement grandissant auquel nos collègues doivent faire face dans leur classe.

C'est intolérable que les inspecteurs et les services départementaux doivent, chacun à leur niveau, brider leurs ambitions en raison de moyens alloués qui sont bien en deçà des besoins.

Il est inadmissible que la formation continue soit utilisée comme variable d'ajustement pour tenter de masquer les conséquences de la politique gouvernementale de non renouvellement d'un fonctionnaire sur deux !

Comment affirmer une volonté de développement de la Formation Continue des personnels alors que dans le même temps le budget de l'Etat prévoit une baisse nationale de 50% de crédits alloués à la Formation Continue !

Nous souhaitons bien sûr aussi nous arrêter sur la double conséquence de l'abandon de la formation initiale et de l'accompagnement à l'entrée dans le métier.

Depuis plusieurs années, la formation continue repose, pour la plus grande part, sur les stages en responsabilité des PE2. Déjà mise à mal par la fluctuation du nombre de stagiaires, elle est amenée à disparaître avec la mise en place de la réforme de la formation des maîtres. Le budget présenté par le gouvernement ne permettra pas de pallier cette disparition puisque le renforcement de la brigade de remplacement va s'avérer impossible. Quid de la formation continue dans les années à venir ?

Nos collègues, pour partir en formation, vont-ils devoir laisser leur classe en responsabilité à des futurs candidats au concours, inscrits en master comme cela est envisagé... voire à des retraités rappelés « pour la bonne cause » ? Nous allons au devant de grandes difficultés sur les plans pédagogiques et déontologiques.

Nous tenons à rappeler qu'enseigner est un métier qui s'apprend et qu'un haut niveau d'étude ne pourra jamais remplacer une réelle formation professionnelle. Tant pour les futurs et les jeunes enseignants que pour les titulaires déjà en poste, la formation continue est indispensable. Elle doit permettre de prendre du recul afin d'analyser ses pratiques, de les confronter à celles de ses pairs, à la lumière des recherches en didactique.

A cette rentrée, les équipes se sont attelées à la réécriture des projets d'école pour 2010-2014 (sur laquelle nous émettons aussi un certain nombre de réserves). Le niveau départemental de formation ne doit pas être totalement « vaporisé » et ne peut reposer entièrement sur les écoles et leurs enseignants, ni uniquement sur la responsabilité des circonscriptions, ni encore sur de « l'auto formation ». Alors qu'elles doivent déjà intégrer les réunions des directeurs, la liaison CM2-6ème... peut-on considérer que les animations pédagogiques deviennent progressivement les seuls temps de formation continue ?

Nous vous demandons, de faire preuve d'une réelle ambition pour les élèves qui nous sont confiés. Nous attendons de votre part une réponse à la hauteur des demandes de formations que nos collègues formulent notamment via leur projet d'école. La formation des enseignants nécessite une ambition forte car elle est une des conditions indispensable qui permettra de conduire les élèves qui nous sont confiés sur les chemins de la réussite."